



Petit Guide du Sapeur-Pompier

Bon sens et règles diverses



Merci de respecter les limitations de vitesse aux abords des casernes.

Nous sommes en zone urbaine, alors même en alarme, que ce soit avec ta voiture privée ou avec un véhicule du feu :

- Le stationnement hors cases est à éviter.



- Dans tous les cas on prendra garde à ne pas gêner la sortie des véhicules.

- En aucun cas, le SDIS ne pourra intervenir en cas d'infraction liée à la LCR.

A partir du moment où tu perçois une solde pour une prestation – exercice, permanence, cours, garde-feu, etc.), tu es en uniforme (tenue feu ou SP96 et ses dérivés, telle que la veste softshell par exemple).



Nous véhiculons une image du SDIS qu'il convient de respecter.



La caserne restera propre si chacun y met du sien. Il y a des poubelles et des containers à disposition et même un torchon, pour nettoyer le bar/les tables après le débriefing. Fais-en bon usage.

Pense également à vider les cendriers.

De même, on pense au suivant lorsque l'on fait usage des toilettes.

Exercices



L'appel se fait à l'heure précise, en tenue complète selon instructions des responsables. La ponctualité est de mise, selon l'ordre du jour affiché en caserne.

Les excuses sont à adresser au Chef de centre, à son remplaçant ou responsable instruction, par écrit (lettre, sms, WhatsApp ou mail) au moins 24 heures à l'avance en précisant la nature de l'absence.



Absences

Les absences de longue durée (service militaire, école de recrue, congé maladie, accident ou maternité, séjour à l'étranger) seront communiquées au secrétariat de l'Etat-Major qui transmettra à qui de droit et qui renseignera ProSDIS/Ecadis.

En cas d'assurance-accident/maladie, tu n'es pas autorisé à te rendre en intervention ou exercice.

Instruction

Que ce soit à l'interne ou lors d'un cours ECA, il convient de respecter l'instructeur, le groupe dans lequel on se trouve et le lieu :

- Ton téléphone portable est sous silence; 
- Les discussions se font durant les déplacements;
- Tu ne jettes pas tes mégots ou autres déchets au sol (il existe des cendriers de poche); 
- Lors des exercices, tu penseras à respecter le voisinage en minimisant les nuisances (sonores, lumineuses, ...)

Certains cours ECA comportent une formation à distance (FOAD). Elle est obligatoire et permet de réduire le temps passé en classe. Il s'agit d'un prérequis, si tu ne fais pas la FOAD dans le délai imparti, tu ne seras pas admis à l'entrée en cours.

Si tu n'as pas d'ordinateur, tu en trouveras un à disposition dans chaque centre DPS. Tu peux également demander de l'aide au responsable instruction ou autre membre de l'admin du centre.



À la fin de chaque cours ECA, tu rempliras la fiche de retour de cours (au plus tard dans les 3 jours). Elle se trouve dans le site web (Espace membre, Formulaire cours Ecaform). C'est ce document qui te permettra d'être soldé. Il permettra à ton responsable instruction de connaître ton appréciation du cours suivi ainsi que de tes desideratas pour les années suivantes.

Si tu ne peux pas suivre un cours ECA auquel tu es inscrit, avises-en le plus vite possible le responsable instruction de ton centre afin qu'il puisse te remplacer.

Tous les déplacements pour des cours ECA se font avec un véhicule du SDIS (Vivaro). N'oublie pas de réserver le véhicule dans MIR.

Dans la mesure du possible, les participants veilleront à se regrouper entre les centres pour les déplacements.

Si, pour raison pratique, tu choisis de t'y rendre avec ton véhicule privé, les kilomètres ne te seront pas remboursés.

Le rôle du chauffeur

Le chauffeur doit être en état de conduire (fatigue, maladie, ou autre);



- Il doit connaître la tare de son engin (poids, largeur, longueur et hauteur);
- Il respecte le code de la route (vitesse → via sicura ⚠);
- Sur le lieu de l'exercice ou de l'intervention, il applique l'action opérationnelle concernée;

Au retour à la caserne il est responsable de:

- Faire le plein;
- Laver le véhicule si nécessaire et selon les conditions météo (attention en cas de gel);
- S'assurer que l'engin est à nouveau opérationnel (matériel au complet, tablette);
- Contrôler que les radios soient éteintes et branchées;
- Contrôler qu'aucun déchet (bouteilles en PET, emballages plastiques, gants usagés, etc.) ne traînent dans le véhicule;
- Annoncer tout matériel manquant ou endommagé au Chef mat' du centre;
- Remplir le carnet (km et carburant);
- Pour les roulages (hors permanence), il conviendra d'effectuer la réservation du roulage, puis, au retour, de saisir un rapport de roulage dans MIR afin de pouvoir être soldé.

Interventions

L'alarme est transmise par téléphone, sur pager ainsi que dans l'application MyStart+.



Il est indispensable d'écouter et lire le message lorsque tu reçois l'alarme, afin de savoir avec quel véhicule sortir et quelle est ta fonction dans le véhicule.

N'oublie pas de quitter immédiatement (→ Je viens/Je ne viens pas)!

Si un renfort est nécessaire, le Chef d'intervention le demandera.



Seuls le Commandant, son remplaçant, les CI Dir et les membres de l'équipe multimédia du SDIS sont autorisés à se rendre sur une intervention avec leur véhicule privé.

Permanence

Chacun prendra connaissance de la **Directive des permanences en vigueur** et l'appliquera (site web: espace membres, Téléchargements, Directives EM).

La permanence débute le vendredi à 18h00 et se termine le lundi à 06h00.

L'équipe de perm effectue 3 heures d'astreinte par week-end:

- 1 heure: Nettoyages des locaux et d'un véhicule;
- 1 heure: Instruction;
- 1 heure: Roulage

Jours fériés:

Les jours fériés sont assurés par l'équipe de Perm du week-end précédent (Nouvel-An, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Jeudi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Fête Nationale, Lundi du Jeûne Fédéral, Noël).



Les **remplacements/changements** de permanence se font auprès du bureau EM d'ici au jeudi midi:

Tél. 021 807 20 20 – info@etrax-region.ch

Seuls les cas d'urgence seront traités par l'officier de service du week-end.

Matériel

L'objectif du sapeur-pompier est d'arriver dans le délai le plus bref possible sur les lieux de l'intervention et d'agir immédiatement avec toute l'efficacité attendue.

Ce but ne saurait être atteint si le matériel n'est pas maintenu en parfait état de fonctionnement.

L'entretien permet de prévenir la plupart des pannes ou incidents de fonctionnement et de prolonger la durée de vie du matériel en réduisant l'usure ou les détériorations.

Tout matériel endommagé ou manquant doit impérativement être signalé au Chef mat' de ton centre dans les plus brefs délais.

Si tu souhaites échanger du matériel/équipement personnel, tu peux prendre contact avec le chef mat de ton centre ou te rendre à l'Economat du SDIS.

Economat du SDIS:

Ouvert le mardi de 18h à 20h.

Il est situé Sous l'Auberge à Montherod.

Entretien de la tenue



- Laver intérieur et extérieur (Produit Klar-pilot et Poli-F-1).
- Signaler les chocs



- Ventiler sur place.
- Passer au jet.
- Brosser et nettoyer au savon doux au retour en caserne.
- Ne pas suspendre les pantalons feu par les bretelles (elles ont une mémoire de forme).



- Bien rincer les bottes sur le lieu d'intervention.
- Brosser le cuir à l'eau tiède.
- Cirage recommandé
- Ne pas faire sécher près d'une source de chaleur.

Divers

Site internet:

Le SDIS Etraz-Région possède un site internet à l'adresse suivante :
www.etrax-region.ch

Un espace « membres » te permet d'accéder à diverses listes du personnel et informations utiles du SDIS.

L'identifiant est ton code NIP et tu as reçu ton mot de passe par courrier. Si tu ne le retrouves pas, tu peux t'adresser au Secrétariat du SDIS Etraz-Région.

Réservations de véhicule(s), matériel ou salles:

Les réservations de véhicule(s), matériel et salles se font dans MIR à l'adresse suivante:

<https://mir.etrax-region.ch>

Adresse e-mail: ton Code NIP

Mot de Passe: ton Code NIP

Aucun véhicule ne sort sans réservation préalable dans MIR, à l'exception des interventions bien sûr.

Merci de ton attention!



SDIS Etraz-Région

Etat-Major

Rue de Trévelin 11

1170 Aubonne

Tél. 021 807 20 20

info@etraz-region.ch